

Adrien-Gamache	ABSENT	Gérard-Filion	Ida Francœur
André-Laurendeau	Isabelle Rousseau	Guillaume-Vignal	ABSENT
Antoine-Brossard	Louise Lalumière	Hubert-Perron	ABSENT
Armand-Racicot	ABSENT	Jacques-Ouellette	ABSENT
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Jacques-Rousseau	Guylaine Charron
Bourgeois-Champagnat	Myriam Roy Guylaine Charron (s)	Joseph-De Sérigny	ABSENT
Carillon	ABSENT	Lajeunesse	ABSENT
Charles-Bruneau	Patrick Côté	Laurent-Benoît	ABSENT
Charles-LeMoynes	ABSENT	Lionel-Groulx	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon Mariève Beaudoin-Sullivan (s)	Marie-Victorin (Brossard)	Élizabeth Sabourin
Curé-Lequin	ABSENT	Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT
D'Iberville	ABSENT	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
De La Mosaïque	ABSENT	Mgr.A.-M.-Parent	AUCUN
De la Rose-des-Vents	ABSENT	Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue
De Maricourt	Mylène Boisselle	Paul Chagnon	Hugo Sigouin Plante
De Normandie	Simon Morin	Paul-De Maricourt	ABSENT
Des Mille-Fleurs	Philippe Duhaime	Pierre-D'Iberville	ABSENT
Des Petits Explorateurs	ABSENT	Pierre-Laporte	Soizic Blanchard
Des Quatre-Saisons	ABSENT	Prévile	Géraldine Ramsay-Lemelin
Des Saints-Anges	Marianne Boire	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Jardin-Bienville	Catherine Valotaire	Sainte-Claire (Brossard)	Sorel Lorence Kanghaiem
Du Tournesol	ABSENT	Sainte-Claire (Longueuil)	Olivier Bourreau
École du secteur C	Marc-André Guay-Vinet	Saint-Jean-Baptiste	Lynne Crevier (s)
Éi de Greenfield Park	Hélène Garon	Saint-Joseph	Stéphanie Dugas
Éi du Vieux-Longueuil	ABSENT	Saint-Jude	AUCUN
Éi Lucille-Teasdale	Nora Hank	Saint-Laurent	Olivier Coulombe
Éc. rég. du Vent-Nouv.	ABSENT	Saint-Romain	ABSENT
Éc. sec. de l'Agora	ABSENT	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
École secondaire Saint-Edmond	ABSENT	Tourterelle	Caroline Ménard
École spécialisée des Remparts	AUCUN	Personnel	
Félix-Leclerc	Mathieu Tremblay	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Autres participants	
Gentilly	ABSENT	Présidente de la CSMV	Carole Lavallée
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Directrice générale adjointe	Sylvie Caron
Georges-P. Vanier	Sylvain Pouliot (s)	Directrice adjointe, serv. ress. éd.	Stephanie Desmarais
		Commissaire parent (démissionnaire)	Bruno Marcoux

35 signatures, 33 écoles représentées sur 64.

61 membres officiels pour le comité de parents 2017-2018, quorum d'un tiers est de 20, nous avons 33.

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 30, le quorum est constaté.

2) PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

La présidente, M^{me} Ida Francoeur, souhaite la bienvenue à l'assemblée et fait remarquer la présence de la présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV), M^{me} Carole Lavallée. Le point de M^{me} Lavallée sera présenté pendant la présente « Parole à la présidente », avant l'adoption de l'ordre du jour. Il sera question de la nomination du nouveau commissaire de la circonscription N° 9. Il y aura donc ajout du point « 2.1 Nomination d'un commissaire de la circonscription N° 9 ».

Pour souligner le départ à la retraite de l'actuel directeur général de la CSMV M. Bellini, une lettre lui sera remise au nom du comité de parents. M^{me} Francoeur en fait la lecture.

M^{me} Francoeur s'est présentée à l'Hôtel de Ville de Longueuil pour le plan d'organisation scolaire (POS) du secteur Vauquelin. Il y a eu de l'avancement dans le dossier. La CSMV a pu acquérir le terrain et est en communication avec l'urbanisme de la Ville de Longueuil. La construction de cette future école est donc prévue pour l'année scolaire en 2020-2021.

2.1 Nomination d'un commissaire de la circonscription N° 9

M^{me} Lavallée annonce que deux commissaires ont démissionné du conseil des commissaires soit M. Alain Riendeau, de la circonscription N° 9 et M. Bruno Marcoux, commissaire parent représentant du secondaire. La Loi oblige de remplacer ces postes sans délai, et le CP doit être consulté sur cette nomination.

Les représentants du CP proposent d'adopter la proposition du conseil des commissaires afin de nommer M^{me} Nicole Leblanc pour le district N° 9, sous réserve que le CV de M^{me} Leblanc soit présenté aux représentants du CP.

Un représentant demande à M^{me} Lavallée si le choix des commissaires était unanime. La présidente ne peut se prononcer puisque cela fait partie du huis clos.

Avant de quitter, M^{me} Lavallée remercie, au nom du conseil des commissaires de la CSMV, le travail et le regroupement des parents.

3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N°CP-20180611-01

Sur la proposition de M^{me} Stéphanie Dugas, secondé par Hugo Sigouin Plante, l'ordre du jour est adopté.

Adopté à l'unanimité

4) RECONNAISSANCE PARENTS BÉNÉVOLES

Quatre parents bénévoles sont reconnus pour leur implication. Des certificats de reconnaissance leur ont été remis par la présidente M^{me} Francoeur.

De M. Patrick Côté, école Charles-Bruneau

« Aujourd’hui, j’aimerais prendre le temps de reconnaître et remercier une femme d’exception : M^{me} Annie Roptin

À titre de bénévole, M^{me} Roptin s’est impliquée au sein de l’école d’une manière distinctive.

Sa présence quasi quotidienne, a fait en sorte que les élèves et les membres du personnel ont développé une grande complicité avec elle.

La présence d’une personne si dévouée et disponible au sein d’une école est un immense privilège. L’école Charles- Bruneau et ses membres sont choyés depuis plus de 10 ans.

Affectueusement appelé la « boss » de la bibliothèque par certains élèves, elle a largement contribué au développement et au maintien d’une bibliothèque de qualité. Prêtant sa voix pour la lecture d’un conte aux tous petits et / ou pour conseiller un élève dans le choix d’un livre, les petits comme les grands ont pu entretenir leur goût de la lecture grâce à M^{me} Roptin et à sa bonne gestion de la bibliothèque.

Peu importe l’activité spéciale tenue à l’école, vaccination, prise des photos ou autres, soyez assuré de sa présence. Toujours prête pour donner un coup de main et faire en sorte que les activités se déroulent rondement ou pour affectueusement encourager et soutenir les élèves. Cette présence à l’école représente plus de 5000 heures de bénévolat. Pas étonnant que lorsqu’elle prend une marche dans son quartier, tous les jeunes qui ont fréquenté l’école la reconnaissent.

Nous pouvons affirmer que par sa générosité, sa sensibilité et son amour des enfants, M^{me} Roptin aura marqué positivement toute une génération d’élèves. Bien que son dernier enfant quitte Charles-Bruneau pour le secondaire cette année, elle nous a fait l’immense plaisir de nous confirmer son retour l’an prochain!

Annie Roptin, vous êtes une personne d’exception.

Merci pour votre présence au cours de toutes ces années, les élèves, le personnel et les parents de l’école Charles-Bruneau vous en sont reconnaissants.

Merci! »

De Soizic Blanchard, école Pierre-Laporte

« Il s’agit de M^{me} Julie Desroches. Elle est bénévole à l’école primaire Pierre-Laporte. Elle est très appréciée et se dévoue une vingtaine d’heures par semaine à la bibliothèque. C’est une grande chance pour l’école et pour les élèves d’avoir une personne aussi disponible et impliquée. »

De Catherine Valotaire, école du Jardin-Bienville

« Le conseil d’établissement de l’école du Jardin-Bienville aimerait souligner le travail de M^{me} Nathalie Delisle comme parent bénévole.

M^{me} Delisle, présidente de l’OPP, a travaillé d’arrache-pied depuis 2 ans pour mettre sur pied le service d’achat regroupé pour tous les parents qui désirent s’en prévaloir au sein de notre école. Le service qu’elle a mis en place permet à un parent de commander un ou des articles scolaires de la liste de fourniture de son enfant à l’aide d’un formulaire électronique. Le parent reçoit toutes les fournitures

quelques jours avant la rentrée lors des journées de distribution. De cette manière, les parents bénéficient d'un tarif réduit sur les fournitures, mais en plus, ils sont assurés d'avoir le ou les bons articles sans avoir à le magasiner.

M^{me} Delisle a mis non seulement d'innombrables heures à la réalisation de ce projet, mais elle s'y est également mis cœur et âme, écoutant les suggestions et commentaires de tous. Elle s'est également entourée d'une équipe de bénévoles, qui ont su l'épauler tout au long du processus.

Nous désirons donc remercier chaleureusement M^{me} Delisle. »

D'Olivier Bourreau, école Sainte-Claire Longueuil

« M. Jean-Benoit Lacroix est un ancien élève de l'école Sainte Claire. Lorsqu'il était lui-même élève de Sainte Claire, c'est son père qui organisait toutes les "fêtes" de notre école pour les enfants.

Depuis M Lacroix est lui-même devenu père de famille. Ses 3 enfants fréquentent maintenant Sainte-Claire Longueuil et il a depuis repris le flambeau de son père.

Son implication au sein de l'école est pleine et entière. En effet il est membre du CÉ et membre de l'OPP.

Pour chaque événement organisé à Sainte-Claire, il est présent et gère une grosse partie de l'événement sans compter tout le matériel qu'il met gratuitement à la disposition de l'école, permettant ainsi de faire des levées de fonds importantes au profit des élèves.

Sachant qu'il a 3 enfants à Sainte-Claire, sa participation va se poursuivre sur de nombreuses années encore.

Pour son implication et ses réalisations au sein de la communauté de l'école Sainte-Claire Longueuil, je propose, appuyé par les membres du CÉ de l'école, la candidature de M. Lacroix à titre de parent méritant. »

5) ÉLECTION COMMISSAIRE PARENT SECONDAIRE

Le départ de M. Bruno Marcoux implique la nomination d'un nouveau commissaire parent représentant du secondaire. Les représentants du comité de parents procèdent à l'élection d'un nouveau commissaire parent choisi parmi les représentants des écoles secondaires. Mme Guylaine Charron a été élu par acclamation.

5.1 Nomination d'une ou d'un président d'élections

Résolution NoCP-20180611-02

M. Nicola Grenon propose M^{me} Caron à titre de présidente d'élections. La proposition est appuyée par M^{me} Ann-Marie Ryan. M^{me} Caron accepte la nomination.

Adoptée à l'unanimité

5.2 Adoption de la procédure d'élections

5.3 Nomination de deux scrutatrices ou scrutateurs

5.4 Description du poste de Parent-commissaire

Le commissaire parent occupera ses fonctions du mois d'août à octobre, jusqu'aux prochaines élections, les nouveaux commissaires parents entrant en fonction le 1^{er} novembre. Comme il s'agit d'un poste représentant les écoles secondaires de la CSMV, seuls les représentants de celles-ci ont été approchés.

Une seule représentante s'est montrée intéressée.

Le commissaire parent représentant du secondaire, tel que le titre l'indique, représente toutes les écoles secondaires du comité de parents au conseil des commissaires. Il assiste aux rencontres du CP, ainsi qu'aux rencontres du conseil des commissaires tous les mardis et à divers comités de travail.

La rémunération s'élève à un peu moins de 10 000 \$ par année.

5.5 Pour le poste en élection, il y aura, si nécessaire :

5.5.1 Mise en candidature

M^{me} Guylaine Charron, représentante de l'école secondaire Jacques-Rousseau se propose à titre de commissaire parent représentant du secondaire.

5.5.2 Présentation des candidats

M^{me} Guylaine Charron est élue par acclamation à titre de commissaire parent représentant du secondaire.

5.5.3 Vote

Aucun vote n'est nécessaire.

5.6 Destruction des bulletins de vote

6) PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CSMV

Redoublement

La directrice adjointe du service des ressources éducatives de la CSMV, M^{me} Stéphanie Desmarais, explique la démarche, le contexte et les éléments pris en compte pour déterminer si un élève doit redoubler son année scolaire ou non :

- La décision de faire redoubler un élève ou non se prend par la direction de l'école et c'est à la direction de trancher en cas de divergence;
- Le redoublement s'effectue habituellement à la fin d'un cycle (donc à la fin de la 2^e année, 4^e année ou 6^e année au primaire et à la fin de la 2^e année au secondaire);
- La vision de l'élève et du parent sur l'apport positif que pourrait apporter un redoublement est important;
- Le redoublement n'est généralement pas considéré comme une méthode efficace pour garantir la réussite d'un élève puisque 50 % des élèves doubleurs finissent par décrocher.

En dressant la liste des points positifs et des points négatifs relativement au redoublement, on remarque qu'il y a autant d'avantages que d'inconvénients. Entre autres :

- Évite d'avoir des classes hétérogènes;
- Incite et motive au dépassement;

- Permet d'identifier les élèves le plus en difficulté;
- Permet une seconde chance, de meilleurs résultats lors de l'année du redoublement, particulièrement vrai en lecture mais dans la plupart des cas on remarque une difficulté;
- Permet aux enseignants de préserver leur autorité;
- Donne la chance aux élèves de suivre parce qu'on présuppose qu'ils seront incapables de suivre s'ils sont promus;
- Perte de motivation;
- Diminue l'estime de soi;
- Stigmatise;
- Contact quotidien avec des pairs plus jeunes;
- Risque de décrochage accru (la moitié des cas d'abandon au secondaire);
- Augmente l'anxiété face à l'échec;
- Revoir des connaissances qui sont déjà acquises ce qui amène une surcharge cognitive;
- Réponse unique à des problèmes de natures variables;
- Le redoublement n'existe pas en classe spécialisée;
- Réponse ponctuelle;
- Retarde d'un an l'accès à la vie active.

Il est important d'avoir une réflexion sur les alternatives au redoublement. La concertation entre les enseignants et les spécialistes et un partenariat avec les parents (surtout pour la fameuse période des devoirs) devient primordiale pour les élèves à risque. Il est aussi impératif de maintenir des liens positifs entre l'école et l'élève et entre l'école et les parents. Porter une attention à la coordination des intervenants de l'école et des interventions qui peuvent être faites à l'externe. Identifier les mesures d'aide en fonction des problèmes. Donner du temps d'intervention. Favoriser les interventions en classe. Le parent doit croire que c'est la meilleure méthode, que l'enfant voit le positif et qu'il croit lui aussi que c'est la meilleure solution. Le redoublement n'est pas une fin en soi. Il doit être envisagé comme une prolongation de cycle.

À la CSMV 10,6 % des élèves passeront au secondaire avec une année supplémentaire. La moyenne nationale, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est aussi d'environ 10 %. La moyenne mondiale se situe autour de 13 %.

M^{me} Desmarais cite M^{me} Camille Bedin pour renforcer son point : « Le redoublement n'est pas le responsable de l'échec scolaire, il en est le révélateur. Le supprimer ne fera pas disparaître l'échec mais rendra encore plus difficile notre capacité à agir contre lui. »

Un représentant questionne la direction générale s'il y a une différence de résultat pour les enfants qui sont les plus jeunes de leur classe. Il n'y a pas d'évidence dans la littérature. La date d'entrée à l'école est réfléchi en référence aux exigences.

La CSMV privilégie d'autres moyens que le redoublement pour éviter le décrochage. Le PEVR sous-entend qu'il ne faut pas y avoir plus d'une année de redoublement. La loi prévoit 7 ans maximum pour terminer le primaire.

Bref, la CSMV n'est pas favorable au redoublement.

Crème solaire

M^{me} Desmarais a ensuite parlé de l'application de la crème solaire dans les écoles. Après avoir consulté la secrétaire générale de la CSMV, M^e Brunelle, la direction générale s'est aperçu qu'il n'existe pas

d'encadrement spécifique pour l'application de la crème solaire. La CSMV encourage les milieux à être vigilants et à faire de la prévention. Le service de garde ne prendra pas en charge l'application de la crème solaire mais fera des rappels fréquents, auprès des parents surtout lorsqu'il y a des sorties. Même si ce n'est pas assorti d'une obligation légale, l'école doit en faire la promotion.

Déclaration sur la diversité sexuelle et de genre

M^{me} Caron a parlé qu'à la suite de l'adoption de la déclaration sur la diversité sexuelle et de genre par le conseil des commissaires au printemps, la CSMV considérera l'élaboration d'un guide pour les directions à l'automne.

Plan numérique

La première partie du plan numérique a été dévoilée. Les directions ont dû prendre connaissance du plan en 10 jours et dépenser l'argent (environ 15 000 \$ par école). Il y aura un plan de perfectionnement pour les enseignants à l'automne. Le choix du matériel : catégorie robotique, laboratoire de fabrication et flotte. D'autres sommes seront probablement annoncées à l'automne.

Boîte à lunch

Le suivi boîte à lunch est mis de côté. (Une représentante avait soulevé que le service de garde jugeait le contenu des lunches).

Frais chargés aux parents

Concernant le recours collectif sur les frais chargés aux parents, M^{me} Caron mentionne que malgré l'existence d'une entente de principe entre les deux parties, plusieurs détails restent toujours à régler pour le moment. D'ici à la fin du mois de juin, un CÉ sera nécessaire avec les nouvelles directives, dans chaque école.

Guide de l'assemblée générale de la FCPQ

M^{me} Caron en a aussi profité pour présenter le guide établi par la FCPQ pour l'assemblée générale des parents dans les écoles. Ce guide a été présenté aux directions d'école. À noter que, tel qu'il est mentionné sur la page frontale du guide, celui-ci a été préparé dans le but d'aider la préparation de l'assemblée annuelle des parents et que les idées qui s'y retrouvent ne sont pas des directives. La direction générale approuve la diffusion du guide de l'assemblée générale de la FCPQ et invite les représentants à le diffuser. Lien vers le guide : <https://drive.google.com/open?id=1bU1xPX8cmHH5A61FbDKFe2uPxNBAfxvH>. Lien vers tous les documents de la FCPQ : <https://drive.google.com/open?id=1nuPUg6UczLJnPpWAZP2ROy3S5TtRBUn>.

7) PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

La présidente M^{me} Francoeur remercie M^{me} Caron pour son implication et sa disponibilité.

AFFAIRES INTERNES

8) POINT SURPRISE (!)

La présidente présente le reportage vidéo réalisé par les étudiantes du CÉGEP Édouard-Montpetit : <https://wiganpier.edouardmedias.ca/2018/05/01/surpopulation-scolaire/>

9) COMMISSAIRE DE CIRCONSCRIPTION N° 9

Résolution NoCP-20180611-03

M. Nicola Grenon propose la nomination de M^{me} Nicole Leblanc à titre de commissaire de la circonscription N° 9, secondé par M. Sylvain Pouliot, sous prémisses que la CSMV présente un CV de Mme Leblanc à la première rencontre du CP l'an prochain.

Adoptée à l'unanimité

10) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

10.1 PV du 9 avril et du 7 mai 2018

Résolution NoCP-20180611-04

Sous la proposition de M^{me} Louise Lalumière et secondé par M^{me} Ann-Marie Ryan, les procès-verbaux du 9 avril et du 7 mai 2018 sont adoptés à l'unanimité.

Adoptée à l'unanimité

10.2 Suivis des procès-verbaux

Le comité de parents peut s'attendre à avoir un dossier sur le point « Calendrier et horaire scolaire » à la rentrée.

11) CONGRÈS FCPQ

Les représentants qui ont participé au congrès parlent de leur expérience. La pièce de théâtre : « Je courais, je courais, je courais » du théâtre Parminou semble avoir connu un bon succès. DE la documentation gratuite a été remise sur l'hypersexualisation. Divers ateliers et conférences ont été présentés. La conférence « L'empowerment chez l'enfant, redonner le pouvoir d'agir » a suscité beaucoup d'intérêt de même que celles sur la cyberdépendance et sur la motivation et l'estime de soi.

12) CALENDRIER DES RENCONTRES DU COMITÉ DE PARENTS ET DE SON EXÉCUTIF 2018-2019

Résolution No CP-20180611-05

CALENDRIER 2018-2019 DES RENCONTRES

CONSIDÉRANT que c'est au comité de parents qu'il revient de fixer son calendrier de rencontres pour l'année qui suit;

CONSIDÉRANT que le comité de parents tente de faire un calendrier en alternance régulière entre les rencontres du conseil des commissaires et celles du comité de parents;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la CSMV sur le calendrier proposé;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS, SUR PROPOSITION DE M. HUGO SIGOIN PLANTE ET APPUYÉ PAR M. OLIVIER COULOMBE DE RECOMMANDER CE QUI SUIT :

QUE le calendrier des rencontres du comité de parents de la CSMV et des rencontres de l'exécutif 2018-2019 corresponde au tableau suivant :

Exécutif CP	Comité de parents
2018-10-04 (jeudi)	2018-10-15 (lundi)
2018-10-18 (jeudi)	2018-10-29 (lundi)
2018-11-15 (jeudi)	2018-11-26 (lundi)
2018-12-06 (jeudi)	2018-12-17 (lundi)
2019-01-10 (jeudi)	2019-01-21 (lundi)
2019-02-07 (jeudi)	2019-02-18 (lundi)
2019-02-28 (jeudi)	2019-03-11 (lundi)
2019-04-04 (jeudi)	2019-04-15 (lundi)
2019-05-02 (jeudi)	2019-05-13 (lundi)
2019-05-30 (jeudi)	2019-06-10 (lundi)

1 Les rencontres de l'exécutif sont généralement le jeudi 11 jours avant le CP qui se tient lui toujours le lundi. Il y a toutefois 3 exceptions.

2 L'assemblée du 15 octobre est celle à laquelle se tiennent les élections de l'exécutif.

3 Une formation sera offerte à l'assemblée du 29 octobre.

Adoptée à l'unanimité

13) RÉCEPTION DU RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS

Résolution No CP-20180611-06

RÉCEPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017-2018 DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

Il EST PROPOSÉ par M^{me} Stéphanie Dugas et appuyé par M. Nicola Grenon

QUE le Comité de parents reçoive le rapport d'activités 2017-2018 du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin en attente de la modification suivante : ajouter une partie « Suivis » en annexe.

Adoptée à l'unanimité

14) PAROLES

14.1 Au trésorier (remboursement des frais)

Le trésorier M. Olivier Bourreau rappelle l'importance de faire parvenir les reçus originaux pour les remboursements souhaités pour le gardiennage dès que possible. S'il leur est impossible de le faire immédiatement après la rencontre, les représentants pourront les administrer à la CSMV à l'attention du trésorier, avant le 15 juillet, sans quoi les remboursements ne seront pas effectués d'ici le mois d'août.

Étant donné qu'il reste du budget, le trésorier propose un investissement dans le matériel informatique de 2 000\$ plus taxes pour la secrétaire administrative et la présidente, en mentionnant que l'argent inutilisé du CP est retourné au MEES.

Résolution No CP-20180611-07

ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE ET LA PRÉSIDENTE

Il EST PROPOSÉ par M^{me} Nora Hank et appuyé par M^{me} Louise Lalumière

QU' un investissement de 2 000 \$ plus taxes soit fait pour l'achat de matériel informatique pour la secrétaire administrative et la présidente du comité de parents qui ne sera utilisé que pour l'exercice de leur fonction.

Adoptée à l'unanimité

14.2 Aux parents-commissaires

M. Nicolas Brosseau a résumé les différentes résolutions adoptées par le conseil des commissaires lors des deux derniers mois :

- Les règles d'allocations budgétaires ont été adoptées par le conseil des commissaires, tel que présenté par le comité de répartition des ressources. À noter que parmi ces règles se retrouvent une mention que les surplus de l'aide alimentaire octroyée aux écoles secondaires seront expédiés aux écoles primaires;
- Le conseil a nommé une nouvelle directrice générale, M^{me} Marie-Dominique Taillon, en remplacement de M. Bellini qui prendra sa retraite le 14 juillet 2018;
- Deux nouvelles directions générales adjointes ont été nommées, puisque le conseil a décidé d'ajouter un poste supplémentaire de direction générale adjointe. Ces deux personnes seront M. Marc-André Petit, actuellement directeur de l'école l'Agora et M. Ghyslain Plourde, présentement directeur à la Commission scolaire des Affluents;
- Le conseil a adopté une résolution concernant le nom de l'école du Secteur C à Brossard, qui s'appellera finalement l'école Marcelle-Gauvreau;
- Le conseil a adopté le plan d'effectifs pour le personnel de soutien (à l'exception du personnel de l'adaptation scolaire) et du personnel professionnel ainsi que le plan d'effectifs pour le personnel administratif hors-cadre (direction d'établissement, agent administratif, etc.). Dans les deux cas, la CSMV prévoit une augmentation l'année prochaine du nombre d'employés : 13.41 employés temps plein sont prévus dans le premier cas. 3.8 direction d'école primaire et 0.8 direction d'école secondaire sont prévus dans le second;
- Dans le cas du POS St-Hubert, le conseil a finalement retenu l'hypothèse qui associe l'annexe à l'école Maurice-Duplessis. Cette décision fait suite à l'ensemble des commentaires reçus de tous les milieux.

14.3 Aux représentants du CCSEHDAA

À la dernière rencontre, il a notamment été question du classement 2018-2019.

14.4 Au représentant du comité sur les transports

M^{me} Francoeur résume la dernière réunion. Les inscriptions des élèves du primaire effectuées à plus de 70 %. La majorité des réinscriptions se sont faites en ligne. On compte 841 élèves en

surplus des prévisions du MEES. Un seul véhicule d'ajouté du transporteur de la Prairie. Le Service du transport scolaire essuie un déficit de 400 000 \$. On compte une diminution des plaintes de 25 %, ce qui est très positif. Une entente avec le Réseau électronique métropolitain a été conclue ce qui aura pour effet d'avoir plus d'autobus de la ville pour transporter les élèves du secondaire. Ce qui amènera possiblement un changement à l'horaire scolaire.

On peut rejoindre le Service du transport scolaire au (450) 670-0730 poste 1 ou par courriel au transportscolaire@csmv.qc.ca.

Le représentant de l'école Félix-Leclerc déplore que son enfant doive faire plus de 45 minutes de trajet pour retourner à la maison le soir en raison des récents déménagements d'élèves de l'école. Comme c'est la fin d'année et que la représentante du comité ne sait pas si elle sera réélue, on suggère de rapporter le point en début d'année. Aussi, le temps imparti pour le temps de transport est fixé à 1 h 30 pour l'aller ou le retour, maximum.

14.5 Au représentant de la FCPQ

M^{me} Lyne Deschamps, la conseillère juridique de la FCPQ, prend sa retraite. . Mme Deschamps a grandement contribué à faire reconnaître la FCPQ comme une entité incontournable au Québec lorsqu'on parle d'éducation.

Les représentants de la FCPQ ont voté pour changer le deuxième conseil général de l'année par 3 web-conférences en janvier, février et mars. Ceci sera effectif dès l'an prochain.

14.6 Aux représentants

14.6.1 Intervention M. Coulombe

Le représentant de l'école Saint-Laurent rappelle que plusieurs cours d'école sont demeurées inaccessible plusieurs jours cet hiver en raison du verglas. À cet effet, le CE de l'École Saint-Laurent a fait une résolution pour demander à la CSMV d'agir, en 13 points énumérant les raisons importantes pour les enfants de sortir. Le représentant aimerait avoir le support du CP.

L'exécutif appuie ce genre d'initiative, par contre, certains points soulevaient une problématique juridique.

Il serait important de s'informer auprès de la CSMV pour savoir si elle a des solutions pour ce genre de problématique.

On mandate l'exécutif de faire le suivi.

Olivier Bourreau propose d'avoir un suivi sur ce dossier dès l'automne et d'envoyer l'information à la direction générale. M. Mathieu Tremblay propose, M^{me} Mylène Boisselle seconde.

M^{me} Catherine Valotaire soulignera les points litigieux juridiquement.

14.7 Au public

Un représentant remercie l'exécutif, et la secrétaire administrative Geneviève Brochu pour la bonne organisation des rencontres et remercie la participation des représentants.

Une représentante remercie la CSMV d'avoir organisé une soirée pour les élèves finissants des classes spécialisées du secondaire.

15) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente M^{me} Ida Francoeur remercie les représentants pour leur implication et souhaite à tous de bonnes vacances.

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire du comité de parents de la CSMV*

Ida Francoeur, présidente